

**INFORMATIONS PERSONNELLES**

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse :

Téléphone : _____

Email : _____

Situation :

 Etudiant (*précisez classe et établissement*) : _____ Inscrit à la Mission Locale Autre (*précisez*) : _____

- Taille et taille de vêtement : _____

- Pointure : _____

- Contre-indications éventuelles médicales : _____

DOCUMENTS A FOURNIR (AU NOM DU OU DE LA JEUNE) Photocopie d'une pièce d'identité Attestation d'assurance responsabilité civile Justificatif de domicile Autorisation parentale signée Photocopie de la carte vitale CV et lettre de motivation Contrat de participation signé R.I.B**CONTACT**

Les dossiers peuvent être remis en main propre à Info Jeunes Evian / Service Jeunesse, 1 Avenue de Larringes, 74 500 Evian-les-Bains ou par mail à pjj@ville-evian.fr

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi nous joindre par téléphone au 04.50.70.77.62 et au 06.26.60.51.12



ATTENTION : dossier à remettre avant le 27/05/2024. Tout dossier incomplet ne sera pas traité

CADRE LEGAL

- La Ville d'Evian sera l'employeur des jeunes participants à l'opération « Chantiers Jeunes ». Les jeunes seront rémunérés selon la loi en vigueur et en fonction des heures travaillées (20h réparties sur 5 demi-journées) et de leur âge. Les missions à effectuer seront d'intérêt général et elles seront encadrées par un animateur du service jeunesse et par un agent technique de la ville.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale
- La Ville d'Evian s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.



AUTORISATION PARENTALE / DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur _____ **en qualité de responsable légal,**
après avoir pris connaissance des points ci-dessus, ainsi que du contrat de participation, autorise mon
enfant _____ **à participer à l'opération « Chantiers Jeunes. »**

En cas d'urgence, prévenir Madame, Monsieur _____

au _____ **ou au** _____

Dans le cadre des « Chantiers Jeunes », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être dans des campagnes de communication ou des articles de presse, à des fins non commerciales. En conséquence :

j'autorise les prises de vue de mon enfant

je refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



CONTRAT DE PARTICIPATION

Le contrat est un engagement de votre part à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées. Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la ponctualité

- **J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous.** Toute personne arrivant après le démarrage du chantier pourra s'en voir refuser l'accès.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

Concernant la périodicité de l'activité

- Les « Chantiers Jeunes » se déroulent pendant les périodes de vacances scolaires. Pour chaque session, 6 à 8 participants sont amenés à travailler avec les services techniques de la Ville et le service Cadre de Vie.
- Chaque chantier sera d'une **durée de 20h**, réparties sur 5 demi-journées, du lundi au vendredi.

Concernant la réalisation des chantiers

- **Il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des chantiers à réaliser, qui peuvent être parfois salissants. Des EPI peuvent toutefois être proposés en fonction de la nature des travaux.**
- Etant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des **téléphones portables et écouteurs sont strictement interdit durant les chantiers.**

Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement pendant les chantiers

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les accompagnants.
- Je suis respectueux avec les accompagnants, le public auprès duquel je travaille et les autres participants au chantier.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier. Je le remets à l'accompagnant en fin de chantier.
- Je ne divulgue aucun élément à caractère confidentiel.

Sanctions appliquées

Elles sont entraînées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus et elles peuvent être de deux sortes :

- **Exclusion temporaire ou définitive** du dispositif « Chantiers Jeunes. »
- **Non-indemnisation** du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel mon comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les accompagnants.

Rémunération du chantier

- Toute réalisation satisfaisante du chantier entraîne une rémunération conforme à l'âge du participant
- Afin de percevoir leur rémunération chaque jeune doit être titulaire d'un compte en banque et fournir un RIB nominatif

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature du ou de la jeune

Signature du responsable légal